



# **Compte-rendu de la séance** **du Conseil Municipal** **du 7 août 2023**

Présents : Mesdames les Conseillères ARBOGAST Sylvie, BIRGY LOZANO Odile, DIEMER Annie, OUVRARD Sophie, SCHMIDT Aurélie, TERNOY Doris  
Messieurs les Conseillers BRUN Etienne, KRATZ Lucien, MEPPIEL Emmanuel, MEYER Jean, MULLER Olivier, NIEDERST Jean-Louis, SEIFERT Daniel, ZEISSLOFF Patrick

Absents excusés : Madame RITTER Anne, Monsieur SEIFERT Daniel

Pouvoirs : Madame RITTER Anne a donné pouvoir à Madame le Maire

Secrétaire de séance : Madame KOCH Chloé, Secrétaire Générale

## **Ordre du jour** :

Vu l'ordre du jour annoncé dans la convocation du 27 juillet 2023 :

1. Attribution des lots du marché de travaux pour la rénovation de la salle polyvalente et la construction accolée d'un périscolaire
2. Mise à jour du plan de financement du projet
3. Avenant à la convention avec le SIVU Les Châteaux pour l'entretien des abords du multi-accueil

Divers et comptes-rendus.

Madame le Maire propose d'ajourner le point 2 et de le remplacer par le vote de la subvention pour la Fête Nationale.

Le Conseil Municipal donne son accord.

### **1. Attribution des lots du marché de travaux pour la rénovation de la salle polyvalente et la construction accolée d'un périscolaire (délibération n° 45/2023)**

Vu le nouveau travail du COPIL (Comité de Pilotage) au sujet du projet de rénovation de la salle polyvalente et de construction accolée d'un périscolaire de 80 places,

Vu la publication du MAPA 1/2023 pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente et la construction accolée d'un périscolaire de 80 places,

Vu les diverses réunions de la Commission d'Appel d'Offres et du COPIL,

Vu les analyses des offres réceptionnées au titre du MAPA 1/2023,

Vu la proposition de la Commission selon le tableau ci-dessous :

LOTS - DESIGNATION		ESTIMATION DCE 2 en € HT	Entreprises	Prix
			01a	DEMOLITION - DESAMIANTAGE HANGAR
01b	DEMOLITION - DESAMIANTAGE SALLE POLYVALENTE	73 467,68	TERRASSEMENT JUNG	65 427,07
02	TERRASSEMENT - VOIRIE - AMENAGEMENTS EXTERIEURS	170 374,41	GCM	192 082,70
03	ESPACES VERTS ET MOBILIERS	68 390,80	THIERRY MULLER	53 988,45
04	GROS-ŒUVRE	912 743,34	WIMMER avec variante	1 079 875,83
05	FONDATIONS SPECIALES		Sera attribué lors du Conseil Municipal du 30 août 2023	
06	DOUBLE MUR BRIQUE	332 451,04	DERVOVIC	244 319,72
07	CHARPENTE BOIS - MOB	240 680,73	HUNSINGER	230 587,50
08	ETANCHEITE	112 935,47	SOPREMA	132 000,00
09	COUVERTURE TUILES	123 877,58	BILZ	119 764,52

10	LASURE EXTERIEURE - ECHAFAUDAGES	34 168,38	DECOPEINT	30 242,00
11	MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM - OCCULTATION - STORES		Sera attribué lors du Conseil Municipal du 30 août 2023	
12	MENUISERIE INTERIEURE BOIS - SIGNALETIQUE	359 238,71	HUNSINGER	373 271,52
13	SERRURERIE	111 751,40	WEBER	121 764,00
14	PLATRERIE - FAUX- PLAFONDS	197 610,11	GEISTEL	244 000,00
15	REVETEMENT DE SOL COLLE	14 000,00	ESPACE DECOR	13 800,36
16	REVETEMENT DE SOL COULE	142 409,98	GUINAMIC	140 000,00
17	CARRELAGE - FAIENCE	51 318,73	DIPOL	76 266,34
18	PEINTURE INTERIEURE - NETTOYAGE DE FIN DE CHANTIER	76 314,95	SPS PEINTURE	82 694,00
19	EQUIPEMENTS DE CUISINE	40 000,00	MAINTENANCE EQUIPEMENT ALIMENTAIRE	54 098,94
20	CHAUFFAGE - VENTILATION	624 316,40	HOULLE	650 020,00
21	PLOMBERIE - SANITAIRE	127 919,25	HOULLE	152 648,00
22	RESEAUX ENTERRES	73 452,01	BEYER ASSAINISSEMENT	99 542,31
23	ELECTRICITE - PANEAUX PHOTOVOLTAIQUES	374 035,95	ELECTRICITE VEIT	433 295,80
<b>TOTAL € HT</b>		<b>4 270 456,92</b>		<b>4 598 689,06</b>

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Retient les attributaires tel que susmentionné
- Autorise Madame le Maire à signer les différents documents y afférents.

Adopté à l'unanimité (pour : 14 , contre : 0, abstention : 0).

## **2. Mise à jour du plan de financement du projet**

Point ajourné en attendant l'attribution des 2 lots restants

## **3. Avenant à la convention avec le SIVU Les Châteaux pour l'entretien des abords du multi-accueil (délibération n° 46/2023)**

Vu la délibération n° 11/2021 du 10 mars 2021 actant la signature de la convention avec le SIVU Les Châteaux pour l'entretien des abords du multi-accueil,

Vu la convention signée en date du 22 mars 2023 entre la Commune et le SIVU Les Châteaux pour l'entretien des abords du multi-accueil,

Vu la délibération n° 35/2022 du 3 juin 2022 actant la signature de l'avenant n° 1,

Il convient de mettre à jour la convention à l'article 2 en précisant que « les travaux sont facturés selon le taux horaire EMS en vigueur à la date de réalisation des travaux (taux révisé annuellement par l'Eurométropole de Strasbourg) ».

Adopté à l'unanimité (14 pour).

## **4. Subvention pour la Fête Nationale 2023 (délibération n° 47/2023)**

Vu que l'association Harmonie Sirène de Breuschwickersheim a organisé la manifestation pour la Fête Nationale, la Commune subventionne l'association pour cette organisation.

Madame le Maire propose de voter la subvention à hauteur de 600€.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Acte le versement d'une subvention de 600€ à l'Harmonie Sirène de Breuschwickersheim
- Autorise Madame le Maire à émettre et signer les documents y afférent

Adopté à l'unanimité (pour : 14 ; contre : 0 ; abstention : 0).

### **❖ Comptes rendus des réunions et points divers :**

- Madame le Maire fait le point/informe le Conseil Municipal sur :
  - La signature de la convention de participation citoyenne en présence de Madame la Préfète.
  - Le lancement des travaux de voirie de la rue de la Breit et la distribution de l'info riverains aux habitants dans les prochains jours.
- Madame le Maire précise au Conseil qu'une demande d'installation d'un distributeur automatique de pizzas fabriquées à Breuschwickersheim a été déposée. Le Conseil précise qu'il réitère sa position exprimée précédemment au sujet d'une

telle installation, à savoir que vu le nombre de restaurants installés sur la Commune, il n'y est pas favorable.

- Il est précisé au Conseil que les travaux d'entretien de l'école élémentaire seront réalisés par notre agent Muriel KUHN et ceux du périscolaire par notre agent Geoffrey NECKER.
- Madame le Maire fait le point sur le Messti qui aura lieu du 19 au 21 août 2023.
- Dates à noter :
  - Prochain Conseil Municipal le mercredi 30 août 2023 à 19h00 en Mairie

Madame le Maire clôt la séance à 20h14.